LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME
"ITEKA" association sans but lucratif
Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/ 029 du 6 février 1991
Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/**019** /2021 Kampala, 26 juillet 20221

A son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi

Objet : Le phénomène de disparitions forcées devrait être votre préoccupation

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de nous adresser à votre haute autorité pour vous faire part encore une fois de notre préoccupation relative aux crimes graves d'enlèvements et de disparitions forcées qui reste malheureusement une triste réalité au Burundi.

Monsieur le Président, la présente lettre fait suite à une autre que nous vous avons adressée en date du 18 juin 2021[1] vous demandant de mener des actions concrètes en vue d'arrêter les violations du droit à la vie qui s'observent toujours dans le pays.

Loin d'œuvrer dans le sens d'éradiquer ces violations, il est inquiétant de constater que vous réfutez leur existence, particulièrement les crimes d'enlèvement et de disparitions forcées. Lors de votre interview exclusive accordée aux media internationaux, RFI et France 24, en date du 14 juillet 2021, vous avec totalement nié l'existence de victimes de d'enlèvements et de disparitions forcées.

Pourtant, au bout d'une année de l'exercice de votre pouvoir, comme sous le régime de votre prédécesseur, force est de constater que le phénomène d'enlèvements et de disparitions au Burundi persiste. Pour la période du 18 juin 2020 au 18 juillet 2021, la Ligue Iteka a répertorié 54 personnes enlevées ou portées disparues, ce qui porte un bilan total à 609 personnes portées depuis l'éclatement de la crise au Burundi le 25 avril 2015.

[1] https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2021/06/Lettre_au_President_Evariste_Ndayishimiye_du_18_juin_2021.pdf

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004
E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : https://www.ligue-iteka.bi

Les auteurs de ces actes d'enlèvements et disparitions forcées sont des agents du Service National des Renseignement (SNR), un service rattaché à la Présidence de la République, des policiers, des militaires ainsi des éléments de la milice Imbonerakure. Ces auteurs jouissent d'une impunité totale et aucune enquête n'est diligentée pour les identifier et les sanctionner.

Monsieur le Président, au vu de ce qui précède et afin de mettre fin à ces crimes d'enlèvements et de disparitions forcées, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

- Arrêter des discours de négationnisme des crimes d'enlèvements et de disparitions forcées mais œuvrer dans le sens de les éradiquer ;
- Mener des enquêtes sur tous les crimes d'enlèvements et de disparitions forcées et punir les auteurs impliqués.
- Instruire tous les appareils répressifs de l'Etat d'œuvrer pour la protection de la population burundaise dans tous ses droits.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de notre plus haute considération.

Pour Ligue Iteka

Anschaire Nikoyagize

Président